

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :
-SUR LES COMPTES ANNUELS
-ET SUR LES CONVENTIONS,
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Septentrion
7 \ udit
c a b i n e t n e v e u x

SARL au capital de 10 000 € inscrite
sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

999, avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 03.20.82.10.94
contact@septentrionaudit.fr
www.septentrionaudit.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**



SARL au capital de 10 000 € inscrite
sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

999, avenue de la République
59700 Marcq-en-Barœul
Tel : 03.20.82.10.94
contact@septentrionaudit.fr
www.septentrionaudit.fr

Centre Social du BLANC RIEZ

Rue du Petit Bois

59139 WATTIGNIES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CS Blanc Riez** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous avons apprécié la correcte prise en compte du principe de séparation des exercices en ce qui concerne les subventions, les adhésions, les participations et sur la conformité de la présentation des comptes au règlement CRC 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marcq-en-Barœul, le 19/03/2019

SEPTENTRION AUDIT
I.DUPONT
Commissaire aux Comptes
Gérante Associée



[illegible]

COMPTE D'EXPLOITATION 2018			
CENTRE SOCIAL DU BLANC RIEZ		COMPTE DE RESULTAT 2017	COMPTE DE RESULTAT 2018
CHARGES			
ELECTRICITE	60611	11 038,50 €	10 177,05 €
GAZ	60612	0,00 €	0,00 €
CARBURANT	60613	1 647,39 €	2 996,75 €
COMBUSTIBLES	60614	0,00 €	0,00 €
EAU	60617	657,59 €	906,27 €
PETIT EQUIPEMENT	60630	4 974,51 €	6 146,73 €
FOURNITURES D'ACTIVITES	606310	7 120,32 €	3 078,65 €
FOURNITURES ENTRETIEN	606311	2 100,84 €	1 820,49 €
PHARMACIE	606312	319,61 €	190,55 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6064	1 598,97 €	2 843,46 €
LINGE ET VETEMENTS DE TRAVAIL	6065	0,00 €	0,00 €
FOURNITURES SECURITE LOCAUX	6066	667,98 €	822,38 €
AUTRES FOURNITURES	60680	0,00 €	0,00 €
ALIMENTATION & BOISSONS	60681	8 599,20 €	8 320,42 €
ACHATS	60...	38 724,91 €	37 302,75 €
SOUS TRAITANCE GENERALE	611	37 658,70 €	37 691,21 €
REDEVANCE CREDIT BAIL	612	2 908,04 €	2 222,96 €
LOCATIONS IMMOBILIERES	6132	27 108,96 €	19 333,01 €
LOCATIONS MOBILIERES	6135	0,00 €	0,00 €
CHARGES LOCATIVES COPROPRIETES	614	0,00 €	0,00 €
ENTRETIENS REPARATIONS	615	6 495,87 €	5 626,42 €
ASSURANCES	616	4 807,42 €	4 836,41 €
ETUDES ET RECHERCHES	617	0,00 €	0,00 €
DOCUMENTATION GENERALE	6181	1 463,50 €	986,40 €
DOCUMENTATION TECHNIQUE	6183	0,00 €	0,00 €
FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	6185	0,00 €	0,00 €
FORMATION DES BENEVOLES	6186	500,00 €	350,00 €
SERVICES EXTERIEURS	61...	80 942,49 €	71 046,41 €
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	621	1 283,34 €	645,48 €
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	622	4 620,00 €	6 050,00 €
PUBLICITE, INFORMATION ET PUBLICATIONS	623	4 547,58 €	10 096,40 €
TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	624	0,00 €	0,00 €
DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTION	625	4 111,27 €	5 537,02 €
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	626	8 385,33 €	7 826,33 €
SERVICES BANCAIRES	627	284,96 €	619,32 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6280	0,00 €	0,00 €
COTISATIONS	6281	3 940,14 €	3 762,00 €
TRAVAUX ET FAÇONS EFFECTUES A L'EXTERIEUR	62820	15 881,45 €	14 176,32 €
TRANSPORTS DES ACTIVITES	62821	23 241,36 €	11 800,46 €
SOUS TRAITANCE	62822	0,00 €	0,00 €
FRAIS DE RECRUTEMENT	6284	0,00 €	0,00 €
FONC. DES INSTANCES ASSOCIATIVES	6285	952,20 €	723,54 €
FORMATION DES SALARIES	6286	732,00 €	415,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62...	67 979,63 €	61 651,87 €
IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	631	3 283,87 €	3 609,04 €
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	633	7 953,74 €	7 598,75 €
IMPOTS ET DROITS DIVERS	635	0,00 €	0,00 €
URSSAF BENEVOLES	637	0,00 €	0,00 €
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	63...	11 237,61 €	11 207,79 €
SALAIRES BRUTS	6411	359 094,06 €	349 523,67 €
CONGES PAYES	6412	49,80 €	-1 822,95 €
CHARGES SOCIALES	645	113 565,03 €	117 749,61 €
AUTRES CHARGES SOCIALES	647	1 175,00 €	1 143,72 €
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	648	0,00 €	0,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	64...	473 883,89 €	466 594,05 €
CHARGES SUPPLEMENTAIRES	652	83 344,21 €	58 125,61 €
PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	654	0,00 €	0,00 €
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE (à spécifier en annexe)	658	0,27 €	3,66 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65...	83 344,48 €	58 129,27 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6811	9 081,43 €	14 111,66 €
DOTATION AUX AMORT. DES CHARGES D'EXPLOIT. A REPARTIR	6812	0,00 €	0,00 €
DOTATIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6815	0,00 €	0,00 €
DOT. AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	6817	0,00 €	0,00 €
ENGAGEMENTS A REALISER	689	0,00 €	0,00 €
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	68...	9 081,43 €	14 111,66 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		765 194,44 €	720 043,80 €
INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	6611	0,00 €	192,16 €
INTERETS BANCAIRES	6616	252,01 €	0,00 €
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	667	0,00 €	0,00 €
TOTAL CH. FINANCIERE	66...	252,01 €	192,16 €
PENALITES AMENDES FISCALES	6712	90,00 €	1 044,55 €
DONS - LIBERALITES	6713	0,00 €	0,00 €
CREANCES DEVENUES IRRECOURABLES	6714	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPT. OPERAT. DE GESTION	6718	7 273,97 €	2 904,65 €
VALEUR C.ÉLÉMENTS ACTIFS CÉDÉS	675	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67...	7 363,97 €	3 949,20 €
IMPOTS SUR LES BENEFICES	690000	0,00 €	0,00 €
CONTRIBUTIONS	86	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES		772 810,42 €	724 185,16 €



COMPTE D'EXPLOITATION 2018

CENTRE SOCIAL DU BLANC RIEZ		COMPTE DE RESULTAT 2017	COMPTE DE RESULTAT 2018
PRODUITS			
PS CAF ANIMATION GLOBALE	706231	65 707,00	66 693,00 €
PS CAF ACCUEIL PERMANENT HG ET MAC	706232	0,00	0,00 €
PS CAF ACCUEIL TEMPORAIRE	706233	0,00	0,00 €
PSU PRESTATIONS DE SERVICE UNIQUE	706234	47 399,08	46 982,94 €
PS CAF ACCUEIL 5-6 ANS HORS CLSH	706235	0,00	0,00 €
PS CAF ACCUEIL TEMPORAIRE CLSH	706236	44 326,13	41 367,70 €
PS CAF ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES	706237	21 983,00	22 313,00 €
PS CAF CLAS	706238	5 921,76	10 100,00 €
FONDS D'ACCOMPAGNEMENT CAF	706240	36 930,00	32 630,00 €
TOTAL PRESTATIONS DE SERVICE CAF	70623	222 266,97 €	220 086,64 €
PARTICIPATIONS DES USAGERS 0-4 ANS	70641	0,00	0,00 €
PARTICIPATIONS DES USAGERS 4 ANS ET +, AUTRES EQ	70642	36 949,71	30 974,28 €
PRODUITS PRESTAT.FOURNIES AU PERS.	7081	0,00	0,00 €
LOCATIONS DIVERSES CONSENTIES	7083	1 475,00	1 180,00 €
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	7084	0,00	0,00 €
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	7088	0,00	0,00 €
REMUNERATION DES SERVICES		38 424,71 €	32 154,28 €
ETAT CNASEA	7411	46 940,25	25 882,43 €
ETAT EMPLOI JEUNE	7412	0,00	0,00 €
ETAT POSTE FONJEP	7413	0,00	0,00 €
ETAT DIRECTIONS REG OU DEPT	7414	0,00	0,00 €
ETAT POLITIQUE DE LA VILLE	7415	30 824,00	13 650,00 €
ETAT DIVERS	7416	0,00	0,00 €
Total ETAT	741	77 764,25 €	39 532,43 €
REGION SUBVENTION FONCTION	7421	0,00	0,00 €
REGION FORMATIONS	7422	0,00	0,00 €
REGIONS DIVERS	7423	0,00	0,00 €
REGIONS POLITIQUE DE LA VILLE	7425	0,00	0,00 €
Total REGION	742	0,00 €	0,00 €
Total DEPARTEMENT	743	70 101,00 €	68 178,08 €
COMMUNE ANIMATION GLOBALE	744100	102 000,00	102 000,00 €
COMMUNE ETE	744200	0,00	0,00 €
COMMUNE CONTRAT ENFANCE	744300	0,00	0,00 €
COMMUNE CONTRAT TEMPS LIBRES	744400	0,00	0,00 €
COMMUNE POLITIQUE VILLE	744500	40 398,00	51 700,00 €
COMMUNE DIVERS	744600	22 503,73	18 896,89 €
Total COMMUNE	744	164 901,73 €	172 596,89 €
CAF SUBVENTION FONCT. GLOBALE	74521	61 238,00	60 304,06 €
CAF HALTE GARDERIE	74522	0,00	0,00 €
CAF AFAS	74523	0,00	0,00 €
CAF DIVERS A SPECIFIER	74524	9 508,00	9 857,00 €
Total CAF-Subventions	745	70 746,00 €	70 161,06 €
SUBVENTION EXPLOITATION EPCI (INTERCOMMUNAL)	746	0,00	0,00 €
FASILD	7481	0,00	0,00 €
AUTRES SUBVENTIONS A SPECIFIER	7482	25 350,00	20 166,00 €
Total AUTRES		25 350,00 €	20 166,00 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	74...	631 129,95 €	590 721,10 €
CONTREPARTIE CH.SUPPLET	752	83 344,21	58 125,61 €
COLLECTES ET DONS	754	1 500,00	1 450,00 €
COTISATIONS	756	985,00	1 320,00 €
QUOTE PART DU FONDS ASSOCIATIF	757	0,00	0,00 €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	758	2 901,44	0,10 €
AUTRES PROD. GEST.COUR	75...	88 730,65 €	60 895,71 €
REPRISES SUR PROVISIONS	78	20 000,00	0,00 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		778 285,31 €	683 771,09 €
PRODUITS FINANCIERS	76	307,38	297,29 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATION GEST	771	2 913,63	4 174,21 €
PROD. CESSION ELEMENTS D'ACTIFS	775	0,00	0,00 €
QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVEST	777	507,84	11 658,06 €
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	778	0,00	0,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	77...	3 421,47 €	15 832,27 €
TRANSFERTS DE CHARGES	79	231,86	251,24 €
CONTREPARTIE CONTRIBUTION VOLONTAIRE	87	0,00	0,00 €
TOTAL DES PRODUITS		782 246,02 €	700 151,89 €
RESULTAT D'EXPLOIT		13 090,87 €	-36 272,71 €
RESULTAT FINANCIER		55,37 €	105,13 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-3 710,64 €	12 134,31 €
EXCEDENT OU DEFICIT		9 435,60 €	-24 033,27 €

Centre Social Le Blanc Riez

ANNEXE au 31.12.2018



- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016 homologué par arrêté du 26/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- indépendance des exercices.

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par dérogation aux principes d'inscription dans les comptes de classe 8, les contributions volontaires ont été comptabilisées, sans incidence sur le résultat, dans les comptes de charges et produits supplétifs pour un montant de 58 125.61 €. Elles concernent les dépenses d'entretien du bâtiment et des frais de personnel mis à disposition.

- Mentions spécifiques

Conformément à la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il n'est pas précisé le montant car cette mention viendrait à individualiser une rémunération.

1- Notes sur le bilan actif



Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2018

I M M O B I L I S A T I O N S	Libellé du compte	Valeur brute début 2018	Entrées	Sorties	Valeur brute fin 2018
	Constructions	85 906,16 €	32 628,12 €	- €	118 534,28 €
	Installations et agencement des bâtiments	39 484,16 €	- €	- €	39 484,16 €
	Matériel technique d'activité	25 570,36 €	- €	- €	25 570,36 €
	Matériel de bureau et informatique	9 547,97 €	- €	- €	9 547,97 €
	Mobilier de bureau	6 796,36 €	2 822,30 €	- €	9 618,66 €
	Matériel de transport	18 900,00 €	- €	- €	18 900,00 €
	IMMOBILISATION EN COURS	- €	26 916,54 €	- €	26 916,54 €
	TOTAL	186 205,01 €	62 366,96 €	- €	248 571,97 €
	TOTAL IMMOBILISATIONS	186 205,01 €	62 366,96 €	- €	248 571,97 €

L'immobilisation en cours correspond à l'état d'avancement des travaux pour l'Open Space au 31/12.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2018

I M M O B I L I S A T I O N S	Libellé du compte	Valeur brute début 2018	Dotation	Reprise	Valeur brute fin 2018
	Constructions	1 908,83 €	7 176,50 €	- €	9 085,33 €
	Installations et agencement des bâtiments	19 923,79 €	3 382,86 €	- €	23 306,65 €
	Matériel technique d'activité	6 985,48 €	2 064,99 €	- €	9 050,47 €
	Matériel de bureau et informatique	9 054,86 €	493,09 €	- €	9 547,95 €
	Mobilier de bureau	4 669,23 €	994,22 €	- €	5 663,45 €
	Matériel de transport	18 900,00 €	- €	- €	18 900,00 €
	TOTAL	61 442,19 €	14 111,66 €	- €	75 553,85 €

Etat des créances

DETAIL DES CREANCES A RECEVOIR AU 31/12/2018					
	SUBVENTION VILLE			22 761,99	
	CONSEIL GENERAL			22 217,00	
	PS CAF - CNAF			76 023,11	
	PART FAMILLES			3 855,23	
	ASP			3 391,30	
	CARSAT			4 200,00	
	CPAM			-26,07	
	PAF			5 967,06	
	Avances fournisseurs			5 453,11	
				143 842,73	

Charges constatées d'avance : 0€

2- Notes sur le bilan passif

Fonds propres



TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS					
	Notion de l'Immobilisation	Valeur brute en début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute en fin exercice
	Fds associatifs sans droit reprise	8 055,90 €			8 055,90 €
	Affectation projet associatif	22 744,08 €			22 744,08 €
	Report à nouveau	217 850,51 €	9 435,60 €		227 286,11 €
	Résultat	9 435,60 €	- 24 033,27 €	9 435,60 €	- 24 033,27 €
	Subv investissement	4 316,64 €	79 631,29 €	11 658,06 €	72 289,87 €
	Prov réglementées	83 521,68 €			83 521,68 €
	TOTAL	345 924,41 €	65 033,62 €	21 093,66 €	389 864,37 €

Reçu en 2018 au titre des subventions d'investissement CAF : 71 497€ pour les travaux extension de la halte garderie et 8133€ pour la cuisine

Fonds dédiés : Néant

Etat des provisions : Néant

La provision pour départ en retraite n'est pas valorisée dans les comptes. Au regard des personnes présentes au 31/12, la valorisation s'estime à environ 6.5K€

Etat des dettes :

ETAT DES DETTES			
		A -1 an	A + 1an
DETTES FISCALES ET SOCIALES	40 769,38	40 769,38	
DETTES FOURNISSEURS	4 641,80	4 641,80	
EMPRUNTS CIC	55 214,15	17 824,63	37 389,52

Charges à payer : 20 711€

Factures non parvenues : 4000€
Congés payés : 11 525€
Charges sociales CP : 5 186€

Produits constatés d'avance : 19 448€ sur la convention du Département « Bien vieillir en préservant son autonomie » de 21 217 € pour la période du 01/12/2018 au 30/11/2019

3- Informations complémentaires

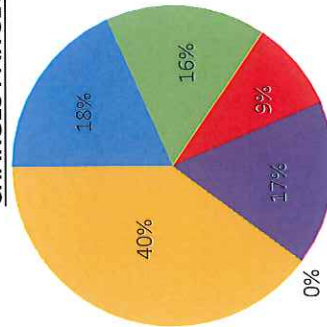


EQUIPEMENT **CENTRE SOCIAL LE BLANC RIEZ WATTIGNIES**

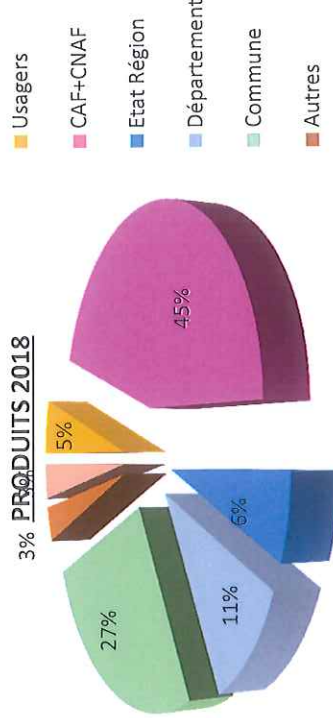
Annexe au Compte de Résultat 2018
Les Bénévoles - Le Personnel
Les Dotations - Les Priorités d'Actions

LES BENEVOLES				
Secteur d'activité	Nombre de Personne	Hrs Totales Annuelles	Valorisation	
Petite enfance	8	650	0,36	
enfance	4	890	0,49	
jeunesse	7	1 490	0,82	
Adultes	13	4 390	2,41	
Animations globales	30	4 830	2,65	
alphabétisation	8	1 450	0,80	
vieillessement	8	1 280	0,70	
TOTAL	78	14 980	8,23	
LE PERSONNEL 2018				
	Nbr. Sal	E.T.P.	Observations	
Cadres permanents	3	1,5		
Non cadres permanents	10	5,8		
Animateurs A.L.S.H	36	3,1		
CAE - CUI	7	2,22		
TOTAL	56	12,62		

CHARGES PAR SECTEUR 2018



PRODUITS 2018



DOTATIONS EFFECTUEES	
Aux Amortissements :	14 111,66
Aux Provisions :	0,00
Engagement à réaliser	0,00
TOTAL	14 111,66
REPRISE SUR DOTATION	
Reprise sur Amortissement et Provisions	<i>Montant</i>
Reprise sur provision travaux	-
Report des ressources non utilisés	-
TOTAL	-

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 949,20
TOTAL	3 949,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 174,21
QUOTE PART SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	11 658,06
TOTAL	15 832,27
CHARGES SUPPLEMENTIVES	
CHARGES SUPPLEMENTIVES	58 125,61
TOTAL	58 125,61

